



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

PÊCHE À PIED - QUELQUES CONSEILS DE PRÉVENTION



L'archipel de Saint-Pierre et Miquelon présente plusieurs gisements naturels de coquillages fréquentés pour la pêche à pied de loisir.

C'est pourquoi, afin de consommer les produits de la pêche à pied en toute sécurité, voici quelques recommandations du service Santé-environnement de l'Administration Territoriale de Santé :

- Bien choisir le site : loin des écoulements d'eaux suspects, des égouts, des ruisseaux, des ports, des zones de mouillages, etc. ;
- Pêcher des spécimens vivants et en bon état, les laver et les rafraîchir à l'eau de mer pendant la pêche, conservez-les au frais le temps de la pêche ;
- Laver soigneusement les coquillages récoltés, les conserver au réfrigérateur ;
- Consommez-les moins de 24 heures après la pêche (leur qualité peut vite se dégrader) ;
- Cuire vos coquillages avant consommation pour réduire les risques de contamination microbologique.